

Le subjonctif

Le subjonctif est un mode qui exprime un fait pensé ou imaginé : opinions, faits irréels, incertains ou simplement envisagés (contrairement à l'indicatif servant à rapporter des faits réels).

L'emploi du subjonctif

Le subjonctif est employé dans la phrase après des verbes qui expriment la nécessité, la volonté, le doute, le désir, etc. Le subjonctif suit le pronom relatif *que*.

Exemples :

Il **faut** que le patient prenne ses antibiotiques.

le verbe falloir
est conjugué
au présent
et exprime
la nécessité

le verbe prendre
est conjugué
au subjonctif présent

Je **voudrais** que tu consultes un spécialiste.

le verbe vouloir
est conjugué
au conditionnel présent
et exprime la volonté

le verbe consulter
est conjugué
au subjonctif présent

Conjugaison du subjonctif

Pour former le subjonctif présent, on utilise le plus souvent le radical du présent de l'indicatif et on ajoute toujours les terminaisons : -e, -es, -e, -ions, -iez, -ent.

Faire :

- Que je fasse
- Que tu fasses
- Qu'il fasse
- Que nous fassions
- Que vous fassiez
- Qu'ils fassent

Prendre :

- Que je prenne
- Que tu prennes
- Qu'il prenne
- Que nous prenions
- Que vous preniez
- Qu'ils prennent